

MSA Loire-Atlantique - Vendée

2 avril 2019

Assemblée Générale

Rapport d'activité 2018



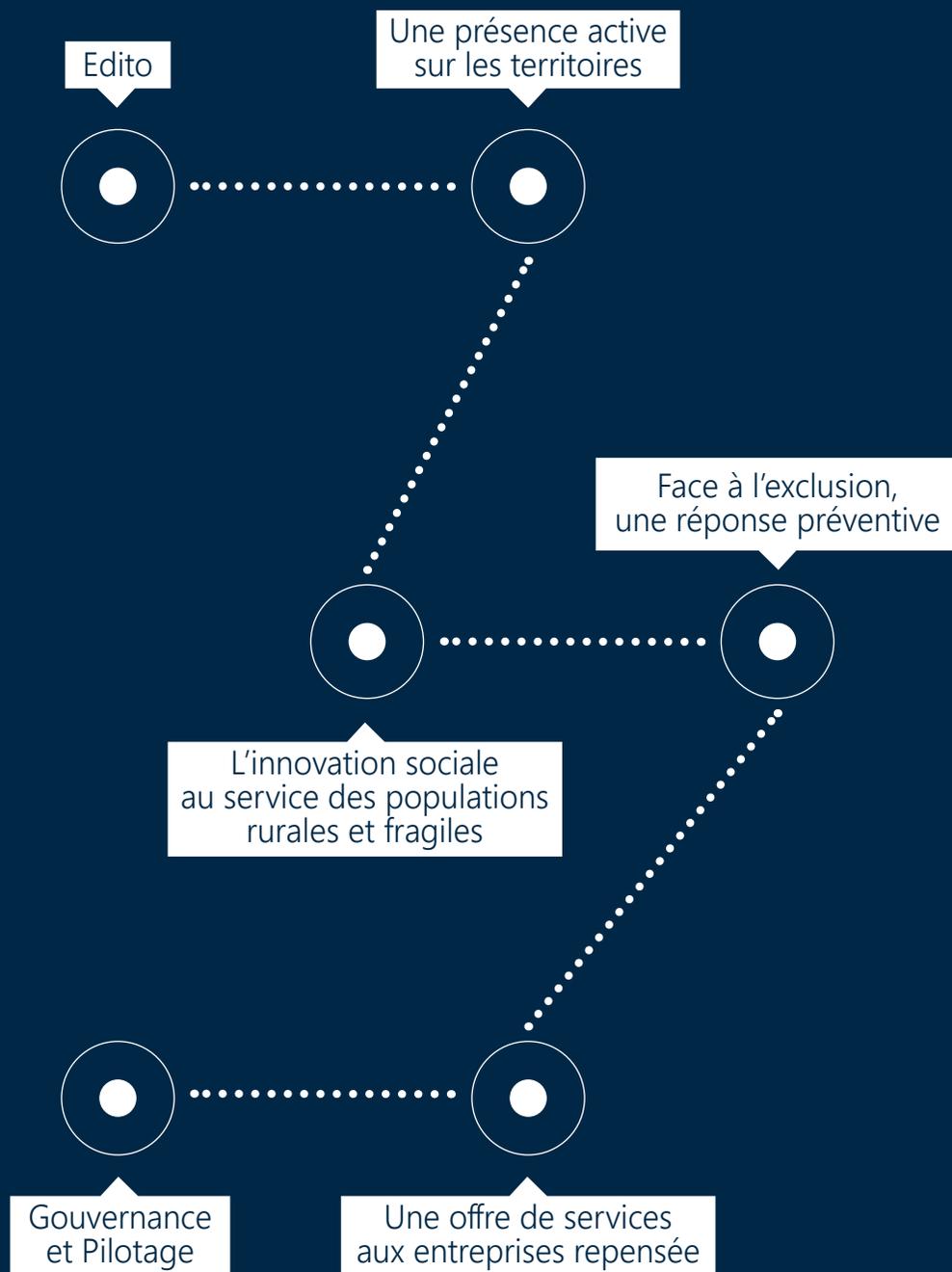
*Pour une démocratie sociale,
responsable et solidaire*

msa44-85.fr



L'essentiel & plus encore

SOMMAIRE



Edito



Bernard LEVACHER

Président de la MSA Loire-Atlantique - Vendée

Forte de son guichet unique et de sa proximité sur les territoires, la MSA Loire-Atlantique - Vendée œuvre au quotidien pour concilier l'adaptation de ses organisations, de ses services, avec l'amélioration de sa performance globale. L'humain reste au cœur de ses préoccupations et elle mobilise particulièrement ses efforts :

- ▶ vers ceux qui souffrent à effectuer un travail considérable pour un revenu indécent,
- ▶ vers ceux qui, compte tenu de leur âge, rencontrent des difficultés à vivre à leur domicile ou à se déplacer,
- ▶ vers ceux qui ont des difficultés sociales et vivent des ruptures familiales,
- ▶ vers ceux qui dans le cadre de leur travail sont exposés à des risques professionnels.

Développer une offre de services ambitieuse, cohérente et solidaire, en prise directe avec les besoins des hommes et des femmes des territoires ruraux, en phase avec les valeurs fondatrices du régime, c'est là tout l'enjeu de l'année 2019, dernière ligne droite avant les élections du réseau MSA en 2020.



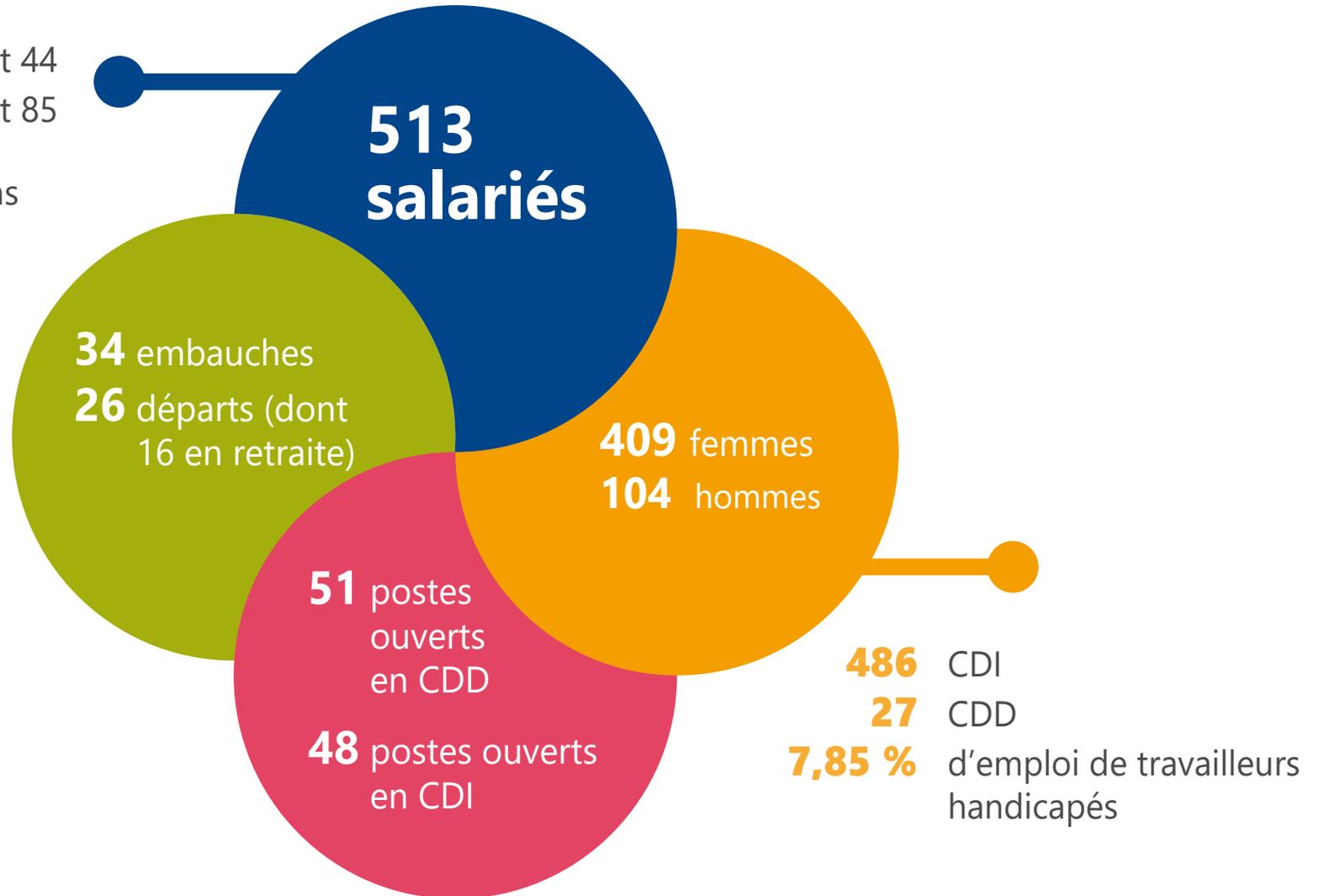


DES HOMMES, DES FEMMES AU PLUS PRÈS DES ADHÉRENTS

256 sur le département 44
257 sur le département 85

106 de moins de 35 ans
300 entre 35 et 55 ans
107 de 56 ans et plus

44,7 âge moyen



UNE PRÉSENCE ACTIVE SUR LES TERRITOIRES



Une présence active sur les territoires

La Relation clients

Dans un contexte résolument tourné vers la qualité de service, la Relation clients consiste à **faciliter les démarches, se rendre disponible et s'adapter aux besoins des clients.**

Au quotidien, les conseillers informent, orientent et accompagnent les populations agricoles et rurales avec pour objectifs de :

- ▶ Systématiser la dématérialisation des contacts ;
- ▶ Garantir une offre de service affirmée et pro-active ;
- ▶ Renforcer la politique d'accueil sur rendez-vous.

L'ACCUEIL PERSONNALISÉ EN 2018



18

PROFESSIONNELS
(CONSEILLERS
EN PROTECTION SOCIALE
ET AGENTS D'ACCUEIL)

- assurent l'accueil sur rendez-vous
- interviennent dans le cadre d'animations extérieures
- conseillent les exploitants lors de leur installation



8 151

ADHÉRENTS
REÇUS



67

ANIMATIONS
EXTÉRIEURES



7 299

RENDEZ-VOUS
ASSURÉS

Acceo : l'accès aux services pour tous

Afin d'être accessible à tous, la MSA a décidé, à compter de décembre 2018, de mettre en place la solution Acceo.

Acceo est un service de mise en relation, par téléphone et sur site destiné aux personnes malentendantes ou sourdes. Simple, immédiat et sécurisé, Acceo est disponible via une connexion internet et gratuit pour les usagers déficients auditifs.

La mise en place de la solution Acceo est la preuve de l'engagement de la MSA pour une relation de service de qualité, adaptée à toutes les différences de nos adhérents.

L'ACCUEIL TÉLÉPHONIQUE



22

TÉLÉCONSEILLERS

- assurent la prise des appels téléphoniques
- orientent les visiteurs
- répondent aux mails des adhérents

Appels Santé

Indemnités journalières
30 %

Assurance complémentaire
14 %

Accidents du travail et/ou Maladies prof.
9 %



1 070

APPELS/JOUR

62 %
Santé

170 871

APPELS
PRIS EN CHARGE
EN 2018

18 %
Famille

20 %
Retraite

Appels Famille

Précarité (PPA/RSA)
20 %



29 122

MAILS
REÇUS EN 2018
(+ 60 %)

1 390

Accidents
du travail

1 573

Assurance
complémentaire

Une présence active sur les territoires

Forum des Seniors Atlantique

Les services Relation clients et Développement social des territoires de la MSA Loire-Atlantique - Vendée étaient présents à la 5^{ème} édition du Forum des Seniors Atlantique, **le rendez-vous annuel des seniors** de plus de 50 ans qui s'est tenu les 22, 23 et 24 novembre 2018.

Cette année encore, nombreux étaient les exposants et les visiteurs à s'être donnés rendez-vous au Parc des expositions de La Beaujoire. Le salon reste un rendez-vous essentiel pour tous les seniors qui souhaitent préparer leur nouvelle vie, et ce dans tous les domaines : retraite et patrimoine, santé et bien-être, culture, nouvelles technologies, travailler après 50 ans, maintien à domicile, loisirs et voyages, logement, associations, alimentation...



Durant trois jours, la MSA Loire-Atlantique - Vendée a reçu près de **300 personnes** sur son stand dans l'espace Tremplin Retraite aux côtés de la CARSAT Pays de la Loire, de la Sécurité Sociale des Indépendants, l'AGIRC-ARRCO, l'IRCANTEC, la CNRACL... **230 rendez-vous retraite** ont pu être réalisés.

Les visiteurs ont également pu bénéficier de **l'espace numérique** pour faire le point sur les services en ligne de la MSA et aussi pour créer leur Dossier médical partagé (DMP). Un casque de **réalité virtuelle** leur permettait de comprendre les applications et les nouveaux usages qui en découlent (visite de monuments, exercice de méditation, évasion...).



270

VISITEURS
SUR LE STAND MSA



Le Dossier médical partagé généralisé

Le Dossier médical partagé (DMP) est un carnet de santé numérique qui conserve la mémoire de la santé de chaque patient : historique de soins des 24 derniers mois, traitements suivis, résultats d'examens, antécédents médicaux, comptes rendus d'hospitalisation, etc.

Pratique, efficace et simple

Les données de santé sont accessibles en ligne et partageables avec les professionnels de santé. Un atout majeur pour simplifier et améliorer le suivi, la coordination des soins et la prise en charge médicale.



Une présence active sur les territoires

Fêtes de l'agriculture

Comme chaque année, la MSA Loire-Atlantique - Vendée était au rendez-vous de la fête de l'Agriculture. Organisé à **La Châtaigneraie** en Vendée et à **Maumusson** en Loire-Atlantique, cet événement incontournable maintient sa très bonne fréquentation ; les visiteurs ont profité des **multiples animations valorisant le monde agricole.**

Implanté sur une superficie de 1 500 m², le village MSA proposait

un programme diversifié et original où se mêlaient animations, découvertes et rencontres : **immersion dans la réalité virtuelle**, conseils pratiques pour **purifier l'air de notre maison et économiser l'eau**, **sensibilisation aux risques liés au soleil**, découverte des **missions et aides de la MSA** et, bien sûr, **l'espace Enfance**, encadré par des professionnels, avec jeux en bois, structures gonflables, coloriages et déguisements, etc.

Une tyrolienne de plus de 50 m a attiré aussi bon nombre de visiteurs à l'entrée du village. L'occasion, pour les experts en prévention de la MSA, de rappeler les gestes essentiels et **précautions à prendre pour travailler en hauteur en toute sécurité.**

Cette année encore, les agriculteurs et le grand public ont apprécié les moments d'échanges et de partage avec les équipes de la MSA, élus et conseillers.



AGENDA Fêtes de l'agriculture 2019

- 24 - 25 août
Saint-Gildas-des-Bois en Loire-Atlantique
- 31 août - 1^{er} septembre
La Gaubretière en Vendée



Trophées Prévention Jeunes : 10 ans déjà !

Les Trophées Prévention Jeunes (TPJ) ont 10 ans. Cet événement, organisé par la MSA Loire-Atlantique - Vendée, est un moyen original et constructif **d'impliquer les futurs professionnels agricoles dans des projets de santé et de sécurité** et de sensibiliser les enseignants ainsi que les chefs d'établissements à l'intégration de la prévention dans leur projet pédagogique.

En 2018, l'événement a eu lieu le 24 mai à **Quilly (44)**.

Dix équipes issues de lycées d'enseignement agricole ou situés en milieu rural ont été constituées en Loire-Atlantique et Vendée. Trois équipes ont été récompensées ; **les prix s'élèvent de 400 à 1 000 euros** et concrétisent le travail d'une année scolaire.

- ▶ **Premier prix.** Le lycée de Kerguèvec de Saint-Molf : « Gestes et postures en vente et service aux personnes » et « Hygiène en service aux personnes » ;
- ▶ **Deuxième prix.** Le Centre de formation et de conseil en agro-équipement de Nozay : « Lignes électriques » ;
- ▶ **Troisième prix.** L'école des Établières de La Roche-sur-Yon : « Sécurité sur les silos » ;
- ▶ Le lycée Saint-Clair de Blain-Derval : « Risques et postures dans le milieu des agroéquipements » ;
- ▶ La Maison familiale rurale du Val d'Erdre de Riaillé : « Risques auditifs et problèmes de dos » et « Manipulation des animaux et du matériel » ;

- ▶ Le lycée de Briacé au Landreau : « Utilisation du tracteur en sécurité » ;
- ▶ Le lycée JB Eriau à Ancenis : « Avoir les bons gestes pour les risques professionnels » ;
- ▶ La Maison familiale rurale de Challans : « Prévention des risques de noyade en mer dans les filières de cultures marines ».

Le TPJ, c'est aussi des animations ludiques autour de la santé et de la sécurité au travail : ateliers « T'as réglé ton siège ? », « Cap ou pas cap » et « Pas droit à l'erreur », démonstration de flyboard, initiation au jet ski, à la mini-moto, au mini-quad et au quad en toute sécurité !

Premier prix :
le lycée de Kerguèvec de Saint-Molf



Une présence active sur les territoires

Appel à projet jeunes

Chaque année, la MSA propose l'Appel à projet jeunes aux 13 à 22 ans des communes rurales. Les groupes sont, pour la plupart, accompagnés par les animateurs jeunesse mais l'implication concrète des jeunes dans leur projet fait partie des critères d'évaluation. **En lien avec la culture, la santé ou le vivre ensemble, les projets doivent aussi avoir un impact sur leur territoire** en termes de solidarité et de promotion du lien social, notamment entre les différentes générations.

En 2018, les jeunes des communes de Varades, Blain, Luçon, Notre-Dame-des-Landes, Mesquer, Nozay, Gétigné, Clisson, Saint-Philbert-de-Grand-Lieu et Aizenay ont été invités à présenter leur projet lors de la remise des prix qui a eu lieu à **Montaigu** le 1^{er} décembre. À la clé, **une bourse pour chaque groupe allant de 300 à 1 000 €**.

Premier prix : « Confidences agricoles, on en est encore là (ou pas) »

Résidant dans la petite commune rurale de Mesquer, les adolescents du conseil municipal ont souhaité dénoncer les discriminations subies par d'autres jeunes issus du monde agricole.

« Sale », « boueux », « puant »... Le monde agricole souffre encore d'une mauvaise image. Leur ambition est de réaliser un reportage diffusé sur la chaîne nationale Arte. Un premier teaser a été réalisé avec quelques jeunes mais aussi des adultes agriculteurs et élus. Les jeunes réalisateurs veulent faire passer un message d'espoir à travers des témoignages et des scènes de vie.

Une démarche en amont a permis de trouver les premiers partenaires pour le financement (Conseil départemental...), de demander des subventions, de travailler sur le scénario, de définir les détails du tournage, les autorisations, les normes de sécurité et la communication.



Deuxième prix : « Projet Bénin »

Les jeunes d'Aizenay organisent un séjour solidaire au Bénin dans le but de rénover un espace jeunesse dans la ville de Natitingou mais aussi de développer des échanges culturels.

Les jeunes participent à des animations dans leur commune pour récolter des fonds : vente de croissants, marché des arts et du goût, papiers cadeaux, marché de Noël, tenue du bar sans alcool lors des manifestations à Aizenay. Ils montent un dossier de demandes de subventions et ont conclu un partenariat avec l'association France Bénin Vendée.

Troisième prix : « Initiatives citoyennes »

Les jeunes de Saint-Philbert-de-Grand-Lieu encadrent et animent une boum solidaire pour les enfants de 4 à 12 ans de la commune. Les participants devront déposer des dons alimentaires à l'entrée de l'événement qui seront reversés aux antennes locales des Restos du Cœur et du Secours populaire.

Ils souhaitent également organiser un événement autour du jeu vidéo pour que les enfants et les parents partagent une activité en commun.



De 300 € à 1 000 €

POUR CHAQUE GROUPE

Une présence active sur les territoires

Journée Diabète

La MSA était présente à la Journée mondiale du diabète le 14 novembre 2018 à la Halle de Béré à **Châteaubriant**.

Treize partenaires étaient réunis pour prévenir, informer et accompagner les personnes diabétiques.

Tout au long de la journée, ont été proposés des stands d'information animés par les partenaires de l'événement ainsi que des mini-

conférences et des ateliers sur le diabète, l'activité physique, l'alimentation, la sensibilité du pied, l'hygiène bucco-dentaire et l'auto surveillance glycémique / l'hypoglycémie.

Les médecins de la MSA étaient présents pour accompagner, renseigner, informer et rassurer les personnes diabétiques et leurs proches.



13
PARTENAIRES
PRÉSENTS



Forum Seniors connectés

Les seniors de Châteaubriant étaient invités à venir découvrir le digital et ses avantages au quotidien, le 15 novembre 2018 à **Châteaubriant**.

Au programme, conférence et ateliers sur les thèmes : accéder aux démarches en ligne, adapter son logement, prévenir les

arnaques du Web, faciliter ses déplacements grâce à Internet, tester ses réflexes de conduite, communiquer grâce à Skype, etc. Un projet soutenu par la Conférence des financeurs de Loire-Atlantique.



L'INNOVATION SOCIALE AU SERVICE DES POPULATIONS RURALES ET FRAGILES



L'innovation sociale au service des populations rurales et fragiles



DES FRANÇAIS AYANT DES BAS REVENUS DÉCLARENT NE PAS SAVOIR SE SERVIR D'INTERNET

Source Credoc

Mise en place du réseau GRAIN : une initiative innovante et unique

La MSA Loire-Atlantique - Vendée a mis en place en début d'année le réseau **Groupe recherche action inclusion numérique (GRAIN)** sur chaque département. Ces groupes réunissent les institutions travaillant sur l'inclusion sociale à l'échelle départementale ou régionale (UDCCAS, CNIIEG, CAF, CARSAT, Départements, Pôle Emploi, URSSAF, Finances Publiques, etc.) avec la volonté de travailler en coopération et en transversalité.



Les objectifs du GRAIN :

- ▶ Coordination/Interconnaissance pour améliorer l'accès aux droits ;
- ▶ Mutualiser les compétences présentes dans chaque institution ;
- ▶ Aider à la formation des professionnels front-office sur ce que proposent les différentes institutions ;
- ▶ Déclinaison locale d'une stratégie nationale pour un numérique inclusif ;
- ▶ Se coordonner pour un accès aux services sur l'ensemble du territoire ;
- ▶ Partager les problématiques des agents et capitaliser sur les bonnes pratiques ;

44



Groupe Recherche Action Inclusion Numérique

85

Forum de l'inclusion numérique

Le premier forum de l'inclusion numérique a eu lieu le 27 septembre 2018 à **Olonne-sur-Mer**.

Ce forum s'est construit sur l'idée d'une première date afin de faire **un état des lieux de l'inclusion numérique en Vendée** et proposer un véritable espace d'échanges entre institutions et acteurs locaux. La volonté a été d'axer les échanges et les illustrations sur les facteurs d'inclusion pour montrer qu'il est **possible de construire un numérique inclusif**.

Les échanges vont alimenter les perspectives de travail du GRAIN pour 2019.

120
PROFESSIONNELS
PRÉSENTS



60
STRUCTURES
REPRÉSENTÉES



Ambitions familles au Pays de Chantonay, une démarche innovante « Avec les familles »

S'éveiller, grandir, devenir adulte sont des étapes clés dans la vie de chacun d'entre nous. Les parents, premiers éducateurs, ont la responsabilité aussi belle qu'exigeante de permettre l'épanouissement de leurs enfants. Aussi, c'est avec la volonté de les accompagner dans cette mission que la Communauté de communes du Pays de Chantonay, avec le concours de la MSA Loire-Atlantique - Vendée et la Caisse d'allocations familiales de Vendée, lance un projet social de territoire nommé « Ambitions Familles ».

Une étude de besoins est en cours à l'échelle des 10 communes du Pays de Chantonay. La MSA Loire-Atlantique - Vendée, la CAF de Vendée et l'EPCI du Pays de Chantonay concertent les jeunes, les parents, les gestionnaires de structures, des professionnels de l'enfance, de la jeunesse et de la parentalité afin de définir un plan d'actions centré sur les besoins et attentes des familles et des jeunes du territoire.

Avec la démarche « Ambitions Familles », le Pays de Chantonay se donne les moyens de mieux accueillir les familles et de mieux soutenir la jeunesse. Deux qualités essentielles pour le Pays de Chantonay car cela participera de son attractivité et de la qualité de vie des habitants.

Le partenariat du Pays de Chantonay avec la MSA Loire-Atlantique - Vendée s'est concrétisé avec la **signature de la Charte territoriale « Avec les familles » entre la Communauté de communes du Pays de Chantonay et la MSA Loire-Atlantique - Vendée** le 25 octobre 2018.



Une charte territoriale « Avec les familles », qu'est-ce que c'est ?

- ▶ Une méthodologie collaborative qui associe développement social local et ingénierie de projet
- ▶ Un accompagnement soutenu des acteurs des projets sur une période de 3 ans et demi
- ▶ Un appui technique par des moyens humains de la MSA et de ses partenaires
- ▶ Un soutien financier de la MSA et de ses partenaires

À quoi sert-elle ?

- ▶ Développer l'accès aux services
- ▶ Créer du lien social
- ▶ Construire des réseaux d'entraide
- ▶ Développer la citoyenneté
- ▶ Faciliter le quotidien des familles
- ▶ Améliorer le cadre de vie des familles

Être parent après la séparation

La séparation amène un grand nombre de changements dans la vie d'une famille. Comprendre ce qu'on est en train de vivre, aider nos enfants à s'adapter, traverser les conflits et le stress...

La MSA propose **une séance d'information animée par des professionnels** qui informent les participants sur :

- ▶ les différents impacts de la séparation sur les parents et les enfants,
- ▶ les services, les actions et professionnels pouvant les accompagner,
- ▶ les enjeux de la coparentalité (autorité parentale conjointe) et du maintien de la communication entre les parents après la séparation.

En Vendée, cette action est co-animée par la CAF, la MSA, le CIDFF et les structures de Médiation familiale.

En Loire-Atlantique, la MSA participe à la communication.



14

SÉANCES D'INFORMATION
ORGANISÉES EN 2018
4 EN VENDÉE
10 EN LOIRE-ATLANTIQUE



Le congé parental prolongé jusqu'à la maternelle

La prestation partagée d'éducation de l'enfant (Prépare) est versée aux parents qui cessent d'exercer une activité professionnelle (dans le cadre du congé parental par exemple) ou qui la réduisent au profit d'une activité à temps partiel, pour se consacrer à l'éducation de leur(s) enfant(s).

Jusqu'à présent, la durée pendant laquelle il était possible de bénéficier de la Prépare variait entre 6 et 48 mois (pour chacun des parents).

Depuis le 1^{er} janvier 2018, une prolongation de l'aide permet aux parents de continuer à percevoir la Prépare et à s'occuper de leur enfant si, à la date de son 3^{ème} anniversaire, il n'est pas accueilli à l'école maternelle ou dans un établissement d'accueil du jeune enfant.

L'innovation sociale au service des populations rurales et fragiles



Lancement de la démarche « Ensemble agissons avec les aînés du Pays de Retz »

Une population vieillissante

C'est un fait. Les personnes de plus de 60 ans représentent 25 % de la population globale en Pays de Retz, contre 22 % au niveau du département. Sur la côte, la population des plus de 60 ans représentent souvent 30 % de la population totale. **Dans certaines communes, c'est presque une personne sur deux qui a plus de 60 ans.** Et les projections pour les années à venir montrent un accroissement de cette tendance.

Réfléchir à plusieurs

Fort de ce constat, la MSA Loire-Atlantique - Vendée, épaulée par le département de Loire-Atlantique, les communautés de communes du Pays de Retz et Pornic Agglo a décidé de s'interroger sur les incidences de ce vieillissement.

Se posent notamment les problèmes de mobilité, de logement, de lutte contre l'isolement, d'où l'idée d'élaborer une **charte territoriale des solidarités avec les aînés**. Le document devrait permettre de déboucher sur des actions concrètes.

Une démarche participative

Les élus en charge des affaires sociales, mais aussi les élus à l'urbanisme, au transport, les professionnels de la gérontologie, le tissu associatif seront autour de la table.

Des groupes de travail vont se réunir. Ils devront répondre à plusieurs problématiques : **Comment créer du lien social ? Comment favoriser le maintien à domicile ? Quelle offre de structures et de soins développer ? Comment diffuser une image positive du vieillissement ?**

Quelles solutions pourront émerger ?

De nombreuses initiatives existent déjà dans le Pays de Retz. L'idée est d'étendre les solutions pour rompre l'isolement, améliorer l'accès aux soins et proposer un soutien à domicile. Les premières mesures seront applicables dès le début de l'année 2021.



L'innovation sociale au service des populations rurales et fragiles

Autrement Dit ou Prévenir le mal-être des seniors

« Autrement dit » est un programme innovant de promotion de la santé, de prévention du mal-être et du suicide en direction des seniors. Il a été créé par la MSA Loire-Atlantique - Vendée en partenariat avec des professionnels et bénévoles, des experts en santé publique et en santé mentale.

Il s'adresse aux intervenants de première ligne en contact avec des personnes de plus de 60 ans. Ces intervenants sont formés au repérage du mal-être et la crise suicidaire, et animent les ateliers. Sous la forme d'échanges et à l'aide de cartes « problèmes » et « ressources », les seniors



participant aux ateliers peuvent exprimer leurs difficultés, prendre conscience de leurs ressources et mieux connaître le réseau d'aide existant.

Le programme « Autrement dit » légitime le rôle des bénévoles et professionnels dans l'écoute des difficultés exprimées par les seniors. Il les aide à les orienter vers une éventuelle prise en charge.

EN 2018,



16

PROFESSIONNELS ET BÉNÉVOLES
SENSIBILISÉS AU MAL-ÊTRE
DES PERSONNES ÂGÉES
ET À LA PRÉVENTION DU SUICIDE

Bulle d'Air, structurer l'offre proposée aux aidants

L'année 2018 marque le lancement de l'activité de répit des aidants à domicile.

Le premier semestre a été consacré à l'organisation technique du service au plan de communication et notamment à la rencontre de tous les partenaires du secteur sanitaire et médico-social vendéen. Une partie importante de cette phase du développement a été consacrée également aux recherches de soutiens financiers à travers la réponse à des appels à projets ou à la signature de conventions avec le service.

Les premières interventions ont pu être mises en place dès juin avec un premier pic d'activité en septembre. Le 16 octobre 2018, l'association Les Visiteurs du Soir et la MSA ont conjointement organisé **l'événement de lancement** afin de communiquer sur le service auprès des partenaires, professionnels et aidants. 50 personnes ont assisté à la conférence et à la présentation officielle du service.



50

PERSONNES PRÉSENTES
À LA CONFÉRENCE BULLE D'AIR



Au titre des partenariats conclus, le service Bulle d'Air est soutenu par le Conseil Départemental, la CARSAT des Pays de la Loire, l'Agglomération de La Roche-sur-Yon, la fondation MACIF, la Fondation d'entreprises du Crédit Mutuel Océan et l'AG2R. Des contacts au niveau national pourraient faire aboutir un important partenariat avec l'Alliance Professionnelle des caisses de retraite complémentaires.

Par ailleurs, afin de soutenir les ressortissants agricoles et favoriser le recours au répit pour les aidants, la MSA a mis en place une prestation extralégale expérimentale en 2018. Cette dernière sera maintenue en 2019 mais revue, pour se conformer aux exigences interrégimes.

De plus, en 2019, une extension du dispositif Bulle d'Air est prévue sur les nouveaux territoires en Vendée.

L'innovation sociale au service des populations rurales et fragiles

Subventions accordées aux partenaires intervenant auprès des personnes fragiles

Le Conseil d'administration de la MSA Loire-Atlantique - Vendée a validé la démarche de partenariat avec un soutien financier aux structures identifiées comme intervenant en complémentarité des travailleurs sociaux de la MSA Loire-Atlantique - Vendée.

Dans le cadre d'un état des lieux réalisé auprès des travailleurs sociaux, 19 associations ont été

recensées dont 6 font déjà l'objet d'un conventionnement avec la MSA. Les 13 « nouvelles » structures non conventionnées ont reçu un courrier pour les informer de la décision du Conseil d'administration de structurer et renforcer les relations partenariales et d'envisager un soutien financier dans le cadre d'une convention pluri-annuelle (2018-2020).

ENTRE AVRIL
ET SEPTEMBRE 2018,



19

ASSOCIATIONS RENCONTRÉES
EN PRÉSENCE
DE L'ADMINISTRATEUR RÉFÉRENT



La MSA et la Ligue contre le cancer renforcent leur partenariat

La MSA Loire-Atlantique - Vendée et La Ligue contre le cancer ont signé une convention qui structure et renforce les relations partenariales entre les deux organismes, le 27 novembre 2018 à **La Roche-sur-Yon** et le 9 janvier 2019 à **Saint-Herblain**.

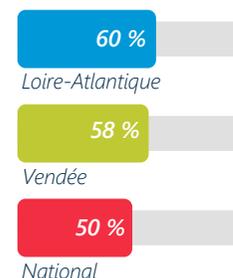
Le partenariat entre la MSA et la Ligue contre le cancer s'organise autour de 3 axes principaux :

- ▶ soutenir les personnes malades et leurs familles en développant des actions en milieu rural (accompagnement individuel et collectif),

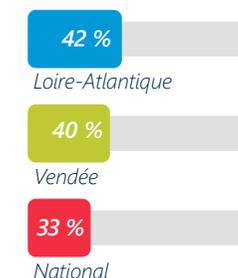
- ▶ accompagner les professionnels et les bénévoles (action de sensibilisation, conférence, forum, formation...),
- ▶ renforcer le partenariat existant entre les deux organismes (échange d'informations, valorisation du partenariat dans les supports de communication...).

La MSA Loire-Atlantique - Vendée apporte son soutien financier pour un montant de **2 000 €** au titre de l'exercice 2018.

Participation au programme national de dépistage organisé du **cancer du sein** - Année 2017



Participation au programme national de dépistage organisé du **cancer du colon** - Année 2017



FACE À L'EXCLUSION, UNE RÉPONSE PRÉVENTIVE



Face à l'exclusion, une réponse préventive

Un réseau de prévention du mal-être et du suicide des actifs agricoles

► Les réseaux de professionnels agricoles

La MSA Loire-Atlantique - Vendée a été à l'initiative des réseaux de professionnels agricoles. Ils associent, sur chaque département de Vendée et Loire-Atlantique, divers partenaires d'Organisations professionnelles agricoles (OPA) ou d'autres institutions. Réunis par une volonté commune de détecter le plus précocement possible les exploitants agricoles en situation de mal-être et de souffrance psychique, le réseau ambitionne de les orienter et les accompagner, de manière réactive, coordonnée et adaptée. **Il s'appuie sur les professionnels et bénévoles des OPA formés aux savoir-faire et savoir-être à mobiliser auprès d'une personne en souffrance**, dans le cadre de sessions de sensibilisation.

Sur le département de Vendée, ce réseau a été officialisé dans le cadre d'une convention signée le 4 octobre 2016. Au vu des effets positifs impulsés par la dynamique de réseau, dont témoignent les acteurs de terrain, cette convention va être renouvelée pour les années 2019 et 2020.

En 2018, les partenaires se sont réunis dans le cadre des organes de gouvernance. Deux comités techniques et un comité de pilotage ont été organisés. Plusieurs actions décidées et préparées dans le cadre de ces instances ont été déployées, dont deux sessions de sensibilisation réunissant près d'une trentaine de participants au total.

Sur le département de Loire-Atlantique, la démarche initiée par la MSA fin 2017 a permis d'officialiser le réseau dans le cadre d'une convention signée en septembre 2018.

En 2018, les partenaires se sont réunis dans le cadre des organes de gouvernance. Trois comités techniques et un comité de pilotage ont été organisés. Les premières sessions de sensibilisation sont prévues courant 2019.



► Les réseaux locaux de sentinelles

Ces réseaux ont pour objectif de renforcer, sur un territoire donné, le filet de sécurité autour des personnes en grande détresse, de façon à réduire les comportements suicidaires et le nombre de suicides. La MSA Loire-Atlantique - Vendée contribue, en partenariat avec l'Agence régionale de santé des Pays de la Loire, à l'organisation et au **financement de formations destinées aux personnes qui jouent le rôle de sentinelles** en prévention du suicide.

► Les actions proposées par les professionnels du service Santé sécurité au travail de la MSA, visant à éviter la survenue du mal-être

La MSA organise en lien avec les entreprises des actions collectives de prévention des risques psychosociaux (diagnostic, accompagnement à la démarche, accompagnement à la mise en place d'actions de prévention...). **Des rendez-vous individuels sont pris auprès du médecin du travail** dont peuvent découler des études de poste dans l'entreprise menées par un professionnel de santé ou un conseiller en prévention.

► Les actions proposées par les travailleurs sociaux de la MSA, pour l'accompagnement des personnes fragilisées ou en souffrance

La MSA propose à ses adhérents en détresse un **accompagnement social individuel ou collectif**, dans le but de favoriser les échanges et identifier les solutions possibles à mettre en oeuvre, de faciliter l'accès aux droits légaux et aux aides sociales et d'orienter si besoin vers les ressources locales (professionnelles, médicales, psychologiques).

En 2018, un nouveau partenariat a été mis en œuvre avec des psychologues avec lesquels la MSA a passé convention, pour un appui aux travailleurs sociaux, un accueil sans délai des usagers et un financement des premières séances de soutien psychologique.

Face à l'exclusion, une réponse préventive

PASSAGRI : un guide en ligne pour connaître les aides de la MSA en cas de crise agricole

La MSA propose un guide accessible sur son site Internet pour faire connaître ses aides aux adhérents en difficulté suite à une crise agricole.

Accessible à tout moment et mis à jour régulièrement, le guide recense les dispositifs financiers proposés par la MSA, ses réseaux de soutien, les prestations sociales accessibles en cas de baisse de revenus et ses solutions pour réfléchir à son avenir professionnel.

Le guide présente sur un seul écran l'ensemble des aides MSA, afin d'avoir une vue globale sur les dispositifs existants. Il oriente ensuite vers des contenus web présentant en détail les conditions d'accès à l'aide et les contacts locaux utiles pour en bénéficier.



Il met également en avant les dispositifs proposés par les partenaires de la MSA : le ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, les Chambres d'agriculture, la FNSEA, les organismes de formation...

Le guide propose un **parcours d'accompagnement** découpé en quatre temps, du plus urgent, l'aide à la trésorerie, au plus structurant : la consolidation ou l'évolution de son projet professionnel.

La MSA propose un **service d'écoute**, organisé au plan national, **accessible 24 heures/24 et 7 jours/7 au 09 69 39 29 19 (prix d'un appel local)**. Il permet de dialoguer anonymement avec un professionnel écoutant, afin de mettre des mots sur ses émotions et trouver des solutions.

En 2018, après trois ans et demi d'existence, le dispositif Agri'écoute se renforce avec l'arrivée d'une équipe de psychologues cliniciens diplômés, spécifiquement formés à la gestion du mal-être et des situations de crise suicidaire, en charge de la réception des appels.

L'accompagnement vers le répit des actifs agricoles en situation d'épuisement professionnel

La MSA a reconduit sur l'année 2018 le dispositif « **Se faire remplacer pour souffler** », mis en place en 2017. Il consiste en un **accompagnement social personnalisé** et adapté à chaque agriculteur, pour lui permettre de bénéficier d'un temps de répit, pour prendre soin de lui-même et de ses proches. Le répit s'appuie sur le **financement du remplacement offert à l'exploitant**, par l'intervention d'un service de remplacement, prévu pour 7 jours, pouvant aller jusqu'à 10 jours pour certains projets.

En 2018, le répit est en outre favorisé par l'aide pouvant être accordée pour **le financement des projets**, que ce soit pour **les exploitants** ou pour **les salariés**, en situation d'épuisement professionnel.

81 demandeurs ont pu bénéficier du dispositif, dont 64 de l'aide au remplacement.

La MSA Loire-Atlantique - Vendée a disposé d'une **enveloppe globale de 142 153 €** pour financer ce dispositif, dont près de 55 000 € prélevés sur les fonds sociaux de la Caisse.

Une réflexion est menée pour renouveler le dispositif sur 2019.



64
RENDEZ-VOUS EFFECTUÉS
PAR LES TRAVAILLEURS SOCIAUX
DE LA MSA



Développement des compétences psychosociales des jeunes en Maison familiale et rurale (MFR)

Prévenir, dès la période d'apprentissage du métier, le mal-être des agriculteurs en agissant sur les facteurs favorisant celui-ci, tel est l'objectif de **l'expérimentation débutée en 2018 au sein de la MFR de Riaillé.**

Deux classes de 4^{ème} et de CAP agricole bénéficient, pour deux années consécutives, de la mise en place de groupes de parole, d'ateliers pratiques et de mises en situation pour développer leurs aptitudes à mieux se connaître et à interagir avec les autres.



35

JEUNES ACCOMPAGNÉS
PENDANT 2 ANS

Ces différents temps ont pour objectifs d'aider les jeunes à mieux savoir :

- ▶ percevoir leur mal-être, ses causes et savoir en parler ; identifier ses émotions, faire preuve d'empathie, avoir une bonne estime de soi, résoudre les conflits,
- ▶ repérer chez autrui les signes de mal-être, savoir les questionner et échanger avec la personne,
- ▶ vers qui trouver du soutien, de l'aide, dans la sphère personnelle ou professionnelle.

Cette expérimentation mobilise aussi bien la MSA que l'équipe pédagogique de la MFR, les jeunes, des experts de la thématique. Elle cherche également à mobiliser les parents et les maîtres d'apprentissage afin d'apporter la plus grande cohérence et efficacité au projet dont l'objectif est de donner aux futurs agriculteurs davantage de moyens pour agir sur leur santé.

Une modélisation de l'action permettra de concevoir un programme de référence à reproduire dans d'autres établissements scolaires agricoles.



Face à l'exclusion, une réponse préventive

Accompagner salariés et exploitants en arrêt de travail

La MSA organise des réunions d'information à destination des actifs agricoles en arrêt de travail de plus de trois mois consécutifs, quel qu'en soit le motif, excepté la maternité.

Les objectifs :

- ▶ Informer, conseiller, orienter et faciliter l'accès aux droits sociaux ;
- ▶ Favoriser l'expression de l'utilisateur sur sa situation ;
- ▶ Permettre à l'utilisateur d'identifier le travailleur social comme interlocuteur/ressource ;
- ▶ Aider l'utilisateur à se repérer dans l'organisation administrative et médicale ;
- ▶ Améliorer la détection et le traitement des situations à risques de rupture sociale, professionnelle, financière.

En 2018, quatre réunions ont eu lieu en Loire-Atlantique et trois réunions en Vendée à destination des salariés agricoles. Une réunion a eu lieu en Loire-Atlantique et deux réunions en Vendée à destination des non-salariés agricoles.

En Loire-Atlantique, suite à ces temps d'informations, deux ateliers de 4 jours intitulés « **Les ateliers du Je** » ont permis à des salariés agricoles de :

- ▶ Renforcer l'estime de soi par l'expression sous diverses formes ;
- ▶ Retrouver la confiance en soi par une action de dynamisation ;
- ▶ Créer un groupe ressource.

En Vendée, les exploitants ont pu participer à deux demi-journées supplémentaires sur les thèmes :

- ▶ « **Et si on parlait travail - les conditions de travail** », animée par un conseiller en prévention de la MSA ;
- ▶ « **Mon vécu de l'arrêt de travail** », animée par une psychologue.



Un engagement social permanent

Le contexte actuel des crises agricoles accroît les attentes à l'égard de la MSA sur les territoires, notamment en matière d'accompagnement social des agriculteurs et salariés les plus impactés.

En 2018, le nombre d'exploitants et de salariés agricoles accompagnés par les travailleurs sociaux a nettement progressé. Il est passé de **1 923 personnes rencontrées en 2017 à 2 007 en 2018**.

L'aide exceptionnelle au répit contribue pour 40 % à cette évolution et compense la diminution des demandes de RSA par les exploitants.

L'augmentation globale des interventions sociales fait suite à des signalements essentiellement liés à des problèmes de santé ou de handicap.



2 007

EXPLOITANTS ET SALARIÉS
RENCONTRÉS EN 2018

Face à l'exclusion, une réponse préventive

Avenir en soi

La MSA propose aux exploitants, salariés agricoles, conjoints d'exploitant ou aides familiaux confrontés à une situation difficile de participer à la formation « Avenir en soi ».

La session qui se déroule sur 8 à 10 séances est animée par des travailleurs sociaux. Elle vise à identifier et valoriser les capacités et compétences acquises au cours des différentes expériences personnelles, familiales, sociales, professionnelles et les mettre en œuvre dans de nouveaux projets.



2

SESSIONS AVENIR EN SOI
ORGANISÉES EN 2018

1 EN LOIRE-ATLANTIQUE
1 EN VENDÉE



Continuer ou se reconvertir

La MSA propose une formation de trois jours pour permettre aux exploitants qui s'interrogent sur la poursuite de leur activité d'obtenir des informations sur la cessation. C'est aussi un temps pour entamer une réflexion sur les savoir-faire, les compétences et les capacités afin d'envisager un nouvel avenir professionnel.

En Vendée, cette action est menée en partenariat avec la CGA (Confédération générale de l'agriculture) et l'ADPS (Association départementale de promotion sociale). En Loire-Atlantique, cette action est organisée par la Chambre d'agriculture et co-animée avec la MSA.



3

SESSIONS CONTINUER
OU SE RECONVERTIR
ORGANISÉES EN 2018

2 EN LOIRE-ATLANTIQUE
1 EN VENDÉE



santé
famille
retraite
services

UNE OFFRE DE SERVICES AUX ENTREPRISES REPENSÉE



Une offre de services aux entreprises repensée



02 40 41 39 79

SERVICE RELATION ENTREPRISES

La relation aux entreprises : une priorité pour la MSA Loire-Atlantique - Vendée

En 2018, une réflexion est lancée par les équipes de la MSA pour bâtir une nouvelle offre de services et mieux répondre aux besoins et attentes des entreprises agricoles (exploitants, employeurs, tiers déclarants).

En avril 2019, c'est donc une nouvelle organisation et une offre de services revisitée qui va prendre corps. Elle s'appuie sur un constat partagé : les adhérents, les entreprises, les partenaires, attendent un service réactif et de qualité sur tout le territoire.

C'est également l'orientation donnée par la feuille de route du Conseil d'administration au travers d'engagements forts pour la réalisation desquels celui-ci a mandaté la direction de la MSA :

- ▶ **Moderniser l'offre de services** en promouvant les téléservices, internet et la dématérialisation ;
- ▶ **Innover dans l'approche client** par une démarche proactive ;

- ▶ **Mieux orienter les contacts** et ainsi assurer un service plus efficace, adapté aux besoins ;
- ▶ **Mettre en œuvre un mode de contact privilégié pour les professionnels.**

Cette volonté partagée permet de dégager une stratégie globale d'« Intégration et développement de la relation de service entreprises » autour de quatre axes :

- ▶ **L'efficacité** : renforcer la recherche de performance et de qualité de service au quotidien ;
- ▶ **La cohérence** : redonner une cohérence d'ensemble aux processus de travail en lien avec les entreprises ;
- ▶ **La proactivité** : proposer un service attentionné en réponse aux besoins des entreprises dans le respect des exigences de la mission de service public ;
- ▶ **La lisibilité** : offrir une meilleure visibilité à l'offre de service proposée.

La nouvelle organisation a été choisie pour servir la stratégie de la MSA, investir le champ de la relation entreprise, apporter une réponse globale et adaptée avec des interlocuteurs dédiés.

Ce projet doit permettre à la MSA d'assurer pleinement sa mission de service public. Elle contribue à homogénéiser les pratiques des services pour un service à l'adhérent de meilleure qualité.

De nombreuses actions déjà mises en œuvre en 2018 en découlent directement. En voici quelques exemples :

- ▶ La mise à disposition d'un seul numéro pour les questions des professionnels : le service relation entreprises joignable au **02 40 41 39 79** ;
- ▶ Le **rappel des dates-clés par sms** au moment opportun auprès des exploitants agricoles afin d'éviter les désagréments d'un oubli ;
- ▶ **L'accompagnement personnalisé** des entreprises employeurs de main d'œuvre dans le choix du mode déclaratif le mieux adapté à leur situation **dans le contexte du prélèvement à la source** ;
- ▶ **La participation active de la Caisse aux travaux nationaux de création et déploiement du téléservice « Mes règlements DSN »** permettant une visibilité des paiements tels qu'ils ont été pris en compte en MSA au jour le jour.

Et de plus grandes avancées sont attendues en 2019 pour le service aux entreprises.



Une offre de services aux entreprises repensée

Tesa simplifié, DSN ou Tesa+, trois solutions pour les employeurs

Pour répondre à leurs obligations vis-à-vis du prélèvement à la source, les employeurs de main d'oeuvre ont le choix entre trois solutions : le Tesa simplifié, la DSN ou le Tesa+.

▶ Les employeurs de salariés en CDD ou de travailleurs occasionnels

Le Tesa simplifié (anciennement appelé Tesa / Tesa web) constitue la solution la plus adaptée.

La MSA a obtenu l'accord des pouvoirs publics pour maintenir en 2019 l'utilisation du Tesa simplifié afin de faciliter les démarches des TPE agricoles. Il est uniquement valable pour les salariés en CDD. Le Tesa simplifié répond aux obligations liées au prélèvement à la source à partir de janvier 2019.

▶ Les employeurs de salariés en CDI

Les employeurs de plus de 20 salariés en CDI doivent effectuer leurs déclarations en DSN soit en utilisant un logiciel de paie adapté aux normes de la DSN, soit en confiant la réalisation de leurs DSN à un tiers déclarant (centre de gestion, cabinet comptable).

Les employeurs de moins de 20 salariés en CDI peuvent effectuer leurs déclarations en DSN ou peuvent aussi utiliser le Tesa + (ou nouveau Tesa).

▶ Les employeurs de salariés en CDI et en CDD

Ces employeurs peuvent utiliser la DSN pour les déclarations sociales de leurs salariés en CDI et recourir au Tesa simplifié pour leurs salariés en CDD.

Ils ont aussi la possibilité d'utiliser le Tesa+.

Le prélèvement à la source de l'impôt sur le revenu : une entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2019

Le prélèvement à la source de l'impôt sur le revenu vise à adapter le recouvrement de l'impôt au titre d'une année à la situation réelle de l'usager (revenus, événements de vie) au titre de cette même année, sans en modifier les règles de calcul. Il a pour objectif de supprimer le décalage d'un an entre la perception des revenus et le paiement de l'impôt sur ces revenus.

La mise en œuvre du prélèvement à la source de l'impôt sur le revenu impacte la MSA à plus d'un titre.

- ▶ En tant qu'employeur, la MSA retient un montant sur les salaires versés à ses salariés dont le taux d'imposition n'est pas nul. Elle verse à l'administration fiscale ces sommes, la déclaration DSN servant à véhiculer les informations.

- ▶ En tant que fournisseur de solutions (TESA) aux employeurs, la MSA assure le calcul de la retenue et en verse le montant à l'administration fiscale.
- ▶ En tant qu'organisme social versant des revenus de remplacement soumis à l'impôt sur le revenu, la MSA calcule le montant à retenir et verser à l'administration fiscale. Les prestations concernées sont à la fois des prestations de Santé, de Retraite et Invalidité. Des prestations gérées en Gestion pour compte de tiers (GPCD) sont aussi concernées (dispositif PAS-RAU - Prélèvement à la source pour les revenus autres).



Une offre de services aux entreprises repensée

La MSA agit pour limiter les risques des métiers de l'agriculture et des filières agricoles

La mission de service public de la MSA l'amène, de par sa connaissance des accidents du travail et des maladies professionnelles, à accompagner les entreprises dans l'évaluation des risques professionnels et à mettre en œuvre des mesures de prévention, qu'elles soient techniques ou organisationnelles.

Un exemple fort sur 2018, avec un partenariat « Embarquements bovins »

Fortement engagée dans la prévention des risques professionnels, la MSA Loire-Atlantique - Vendée, accompagnée des coopératives Bovineo et Ter'élevage, a pu mener à terme, sur l'année 2018, un projet de prévention lié à l'action embarquement des bovins qui avait débuté en 2015. Le taux d'accidents du travail a en effet montré que les chauffeurs étaient confrontés à des risques de bousculades, de heurts avec les animaux embarqués.

Conçu pour tous les travailleurs agricoles par les experts des services Santé sécurité au travail de la MSA, le plan 2016-2020 fixe les orientations stratégiques pour mener des programmes d'actions en direction de populations agricoles salariés et non-salariés.

Cette collaboration a permis aux éleveurs adhérents des coopératives de bénéficier d'une **aide technique et financière pour l'élaboration d'un quai d'embarquement sécurisé.**

Trois grandes étapes régissaient ce partenariat :

- ▶ Identification et pré-évaluation des sites jugés à risques ;
- ▶ Diagnostic réalisé par un technicien de chaque coopérative ;
- ▶ Réalisation des mesures de prévention.

Le financement se faisait de manière tripartite. Au-delà de l'aspect financier, c'est un véritable accompagnement qui a pu se faire entre les éleveurs et les conseillers.

SIX GRANDS AXES DU PLAN SANTÉ SÉCURITÉ AU TRAVAIL 2016-2020

- ▶ **La sécurité au contact des animaux dans les secteurs de l'élevage** où 56 % des accidents de travail des exploitants agricoles sont liés aux activités en élevage (notamment bovin) mais également dans le secteur équin où l'on constate un nombre très important d'accidents de travail.
- ▶ **L'exposition au risque chimique**, puisque près de 10 % des salariés sont exposés à des produits chimiques cancérogènes, mutagènes et reprotoxiques.
- ▶ **Le machinisme agricole**, car 17 % des accidents de travail des actifs sont liés à l'utilisation de leurs équipements de travail et 10 % des accidents mortels d'exploitants sont liés à des chutes de hauteur.
- ▶ **Les risques psychosociaux**, avec 35 à 60 % des travailleurs, dont les actifs agricoles, qui évoquent des pressions psychosociales au travail.
- ▶ **Les Troubles musculosquelettiques (TMS)** qui sont, en nombre, les premières maladies professionnelles reconnues du secteur agricole.
- ▶ **L'employabilité des actifs agricoles**, car en effet, l'allongement de la durée de la vie professionnelle pose des nouvelles problématiques de maintien en emploi qui doivent être prises en compte.



56 DOSSIERS EN COURS
DONT **35**
FINALISÉS SUR LES DEUX
DÉPARTEMENTS

Une offre de services aux entreprises repensée

Formations « Chutes de hauteur »

La prévention des chutes de hauteur est l'un des axes du Plan Santé Sécurité au Travail 2016-2020. Ce thème a donné lieu en 2018 à **trois formations organisées par la MSA**, conformément à l'un des objectifs du plan.

Deux formations ont été organisées avec la Fédération des Maraîchers Nantais au profit des employeurs et des salariés agricoles du secteur d'activité. Elles portaient sur la **sécurité des travaux en hauteur liés à l'exploitation des serres en verre et des grands tunnels en plastique**.

Une troisième formation a été aménagée au profit de l'entreprise Planète Sauvage à **Port-Saint-Père**. Co-animée par un conseiller en prévention de la MSA et un formateur extérieur, la formation visait à sensibiliser les intervenants du site sur le montage, démontage d'échafaudages roulants. Un diagnostic des situations à risque de chute de hauteur a par ailleurs été réalisé avec les stagiaires et des pistes d'amélioration ont été envisagées.

Ces formations comportaient une présentation de la réglementation sur les travaux en hauteur ainsi qu'une présentation des techniques et des équipements adaptés à la prévention des chutes de hauteur. Une place importante a également été accordée à des mises en situation basées sur les installations du site d'accueil et des équipements mis à disposition (échelles sécurisées, plateforme individuelles roulantes, échafaudages roulants, équipements de protection individuelle tels que harnais et accessoires).

La sécurité des travaux en hauteur est un thème qui peut paraître difficile à traiter pour beaucoup d'entreprises : la réglementation est complexe, les moyens de prévention sont nombreux, les solutions peuvent paraître coûteuses ou compliquées à mettre en œuvre. Le rôle de la MSA est de démystifier cette thématique en sensibilisant et en formant les professionnels et en valorisant les bonnes pratiques.



FORMATIONS ORGANISÉES
PAR LA MSA EN 2018



Formation « Évaluation des risques professionnels »

Comme tout chef d'entreprise, le responsable d'exploitation agricole doit mettre en œuvre les mesures nécessaires pour préserver la sécurité et la santé de ses salariés.

Exploitants et salariés exercent par nature et par besoin des activités plurielles et polyvalentes sur les exploitations, qui les exposent à des risques professionnels divers. C'est dans ce cadre que les conseillers en prévention interviennent depuis trois ans pour **aider les exploitants à évaluer les risques dans leur activité de travail** et à consigner ses informations dans le Document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP).

En 2018, la MSA a ainsi noué un partenariat avec l'AFOCG (Association de formation comptabilité et gestion) pour développer une offre de services de formation à destination de ces publics exposés.

Contrat de prévention avec le Service de Remplacement Vendée

Service de Remplacement et MSA travaillent conjointement pour améliorer la sécurité des agents de remplacement et pour mobiliser les agriculteurs à l'accueil des salariés sur leur exploitation.

Dans l'objectif de pérenniser les actions déjà engagées, les deux organismes ont conclu en 2018 un contrat de prévention.

Les actions portées par le contrat ont pour objectif d'agir sur :

- ▶ les **risques routiers** liés aux changements de lieux de travail et liés aux engins agricoles,
- ▶ les **risques techniques** liés à la variété des installations et des activités,
- ▶ les **risques psychosociaux** liés à l'isolement et au remplacement dans des conditions parfois difficiles.



Une offre de services aux entreprises repensée

Sensibilisation au risque bovins à Tech'Élevage

La MSA était présente au salon sur l'innovation et les nouvelles technologies, Tech'Élevage, qui s'est tenu les 20, 21 et 22 novembre 2018 à **La Roche-sur-Yon**.

Cette année, le thème porté par les conseillers en prévention de la MSA concernait les techniques de sécurisation lors de la contention de bovins.

La manipulation des bovins est une pratique quotidienne de l'élevage. Elle est utilisée dans toutes les interventions sur les animaux. Les techniques d'approche sont indispensables pour isoler un animal et le guider dans l'installation de contention. Les **pratiques de manipulation des bovins**

reposent sur la bonne connaissance des animaux. Le matériel est simple, mais il doit être utilisé en tenant compte du comportement des animaux.

L'utilisation du casque de réalité virtuelle a permis aux participants de s'immerger dans l'action, de comprendre le positionnement à tenir, les règles fondamentales à suivre...

Le salon Tech'Élevage a été l'occasion de relever les préoccupations et les attentes des visiteurs, de leur répondre, de les conseiller et pour certains de positionner une visite sur site avec un conseiller en prévention des risques professionnels.



165

VISITEURS
SUR LE STAND
TECH'ÉLEVAGE DE LA MSA

Salon du végétal

La MSA Loire-Atlantique - Vendée a participé au salon du Végétal à **Nantes**, les 19, 20 et 21 juin 2018. Au programme :

▶ La prévention des chutes de hauteur

Les chutes de hauteur constituent la deuxième cause d'accident du travail mortel en France. Travailler en sécurité lors des interventions en hauteur est un vrai challenge pour les professionnels du monde agricole. Pour sécuriser les travaux en hauteur, des moyens techniques et organisationnels adaptés existent. Échafaudages adaptés, Plateformes individuelles roulantes légères (PIRL) ont été présentés par les équipes de conseillers en prévention. Les visiteurs ont également pu tester leur sécurité grâce au casque de réalité virtuelle et ont ainsi accédé au toit d'une serre en verre à l'aide d'une échelle.

▶ La prévention de la maladie de Lyme

La maladie de Lyme, une maladie méconnue mais fréquente en milieu professionnel, est provoquée par les morsures de tiques. Il est primordial de bien se protéger et de savoir reconnaître cette maladie.

▶ La prévention des troubles musculo-squelettiques

Les Troubles musculo-squelettiques (TMS) sont des affections qui touchent les tendons, les muscles, les articulations et les nerfs. L'activité professionnelle peut jouer un rôle dans leur survenue, leur maintien et leur aggravation. Les échauffements musculaires permettent de se préparer à une longue période de sollicitation du corps et sont une forme de prévention des TMS. Des exercices de préparation physique simples étaient proposés par les infirmières de la MSA pour bien démarrer le travail ou terminer une journée.



Une offre de services
aux entreprises repensée



Une Journée consacrée à la qualité de vie au travail

La MSA a organisé une journée d'information et d'échange le 29 mars 2018 à **Vallet** sur le thème de la QVT (Qualité de vie au travail) et destinée à l'ensemble de la profession agricole.

L'objectif de cette journée était de promouvoir le bien-être dans le cadre de l'activité professionnelle, sans négliger la nécessaire efficacité économique des entreprises et exploitations. Des ateliers étaient organisés et animés par un coach sportif, une diététicienne et une kinésithérapeute.

Un conseiller en prévention de la MSA a également présenté la démarche d'accompagnement QVT élaborée par l'ARACT (Association régionale pour l'amélioration des conditions de travail) des Pays de la Loire. Cette démarche, inscrite dans le cadre du Plan Régional Santé au Travail, vise à recenser et valoriser les bonnes pratiques des entreprises qui ont mis en place des actions visant à promouvoir la qualité de vie au travail.



GOUVERNANCE ET PILOTAGE

Le Comité de Direction



Hervé DOMAS
Directeur Général



Samira LEGSIR
Directrice Adjointe
Directrice des Partenariats politiques
et du Développement social



Laurent MÉREAU
Directeur comptable
et financier



Anne TOULHOAT
Directrice du Service aux Entreprises
Communication - Marketing



Agnès VEILLON
Directrice de la Solidarité
et des Services supports



Frédéric VIVIER
Directeur du Développement
des Ressources humaines et de la Performance

Les membres du Conseil d'administration

Mandat 2015-2020



Le bureau



PRÉSIDENT
Bernard LEVACHER
1^{er} COLLÈGE
PORNIC



1^{er} VICE-PRÉSIDENT
Jean-Noël MATHÉ
2^e COLLÈGE
MAREUIL SUR LAY DISSAIS

1^{er} collège • 9 membres

REPRÉSENTANTS DES EXPLOITANTS AGRICOLES NON-EMPLOYEURS DE MAIN-D'ŒUVRE

2^e collège • 12 membres

REPRÉSENTANTS DES SALARIÉS

3^e collège • 6 membres

REPRÉSENTANTS DES EMPLOYEURS DE MAIN-D'ŒUVRE

UDAF • 2 membres

REPRÉSENTANTS DES ASSOCIATIONS FAMILIALES



Isabelle DAUDIN
VICE-PRÉSIDENTE
ABBARETZ



Francis PERCOT
PRÉSIDENT DU CPSSN*
ANGLÈS



Bernadette SELIN
PRÉSIDENTE DU CPASS*
VENANSAULT



Stéphane DU MESNIL DU BUISSON
PRÉSIDENT DU CPSS*
NANTES



Eric VAN DAELE
PRÉSIDENT DU CPSS*
LA CHAPELLE HEULIN



François CHÂTELLIER
VICE-PRÉSIDENT
SAINT HILAIRE DE LOULAY



Pascal BELLEIL
VICE-PRÉSIDENT UDAF
JOUÉ SUR ERDRE
(SALARIÉ)



Béatrice BARBEAU
AZENAY



Benoît BIGÉARD
SAINT NAZAIRE



Edwige GERBAUD
BAZOGES EN PAREDS



Marie-Renée ANEX
GIËMÉNÉ PENFAD



Bruno BARBIER
SAINT PIERRE LE VIEUX



Michel BATY
SAINT HILAIRE DE VOUST



Stéphane BURBAN
LA BAULE ESCOUBLAC



Gérard CAVÉ
FERCE



Gilles GIGAUD
SAINTE FLAIVE DES LOUPS
(NON SALARIÉ)



Chantal METAYER
ROUGE



Nelly PRUNIER
DAMVIX



Odile CLAUTOUR
SAINT PAUL MONT PENIT



Bruno LERAY
SAINT AUBIN DES CHATEAUX



Jean-Marc LOIZEAU
LA CHAIZE LE VICOMTE



Antoine DURET
CHAVIGNÈS-EN-PAILLÈRES



Pascal LECOQ
MOISDON LA RIVIÈRE



Corinne MERCIER
NANTES



Jean-Pierre NAULEAU
SAUTRON



Michel RABILLER
SAINT JULIEN DES LANDES



René MENANTEAU
SAINTE CÉCILE

Siègent également au conseil d'administration, avec voix consultatives, 3 représentants du personnel désignés par le comité d'entreprise de la MSA Loire-Atlantique - Vendée.

* CPSSN : Comité de protection sociale des non-salariés agricoles
CPSS : Comité de protection sociale des salariés agricoles
CPASS : Comité paritaire d'action sanitaire et sociale
(*La présidence du comité paritaire d'action sanitaire et sociale fonctionne en alternance annuelle.)

Conseil d'Administration

CA



Tous les Administrateurs

Présidence
B. Levacher

7 réunions

Quelques exemples de sujets abordés

- budget de la Caisse et arrêtés de comptes
- calendrier d'appel des cotisations et du retour des déclarations de revenus professionnels
- dispositif d'entraide institutionnel
- charte de la médiation de la MSA
- MSA 2025

Comité Paritaire d'Action Sanitaire et Sociale

CPASS



Administrateurs

8 salariés
8 non-salariés

Présidence
S. Du Mesnil Du Buisson

4 réunions

Champ d'intervention

- propose les moyens de la politique d'Action Sanitaire et Sociale
- statue sur l'attribution d'aides, de prêts, de subventions à caractère individuel



Comité de Protection Sociale des Non-Salariés

CPSNS



Administrateurs

15 non-salariés
1 représentant UDAF non-salarié

Présidence
Francis Percot

4 réunions

Champ d'intervention

- définit les mesures à prendre pour l'application de la réglementation relative aux non-salariés
- fixe les objectifs de recouvrement de cotisations, de versement des prestations
- statue sur les demandes de remise de pénalités de retard des exploitants

Comité de Protection Sociale des Salariés

CPSS



Administrateurs

12 salariés, 6 employeurs
1 représentant UDAF salarié

Présidence
Eric Van Daele

4 réunions

Champ d'intervention

- définit les mesures à prendre pour l'application de la réglementation relative aux employeurs et salariés
- fixe les objectifs de recouvrement de cotisations, de versement de prestations
- fixe les dépenses de prévention des risques professionnels et de santé au travail
- statue sur les demandes de remise de pénalités de retard des employeurs

En 2018, les membres des comités et commissions ont exercé leur activité dans



Commission Vie Mutualiste

CVM



Administrateurs

6 salariés
6 non-salariés

Présidence
Nelly Prunier

3 réunions

Champ d'intervention

- propose au Conseil les actions dirigées vers les échelons locaux et l'information extérieure de la Caisse

Commission Sociale

CS



Administrateurs

2 non-salariés
2 représentants UDAF

/

11 réunions

Champ d'intervention

- examine les demandes individuelles de prêts, de prestations extra-légales, de secours exceptionnels

Commission de Recours Amiable

CRA



Administrateurs

2 salariés
2 non-salariés

/

11 réunions

Champ d'intervention

- examine les litiges entre les adhérents et la Caisse sur l'application de la législation, les demandes de remise de majorations de retard
- elle constitue un préalable à toute action contentieuse et saisine du Tribunal des Affaires de Sécurité Sociale

Commission des rentes, accidents du travail des salariés (SA) et des non-salariés (NS)



Administrateurs

SA : 2 salariés, 2 non-salariés
NS : 2 non-salariés

Président(e) nommé(e)
à chaque séance

11 réunions SA
7 réunions NS

Champ d'intervention

- fixe sur avis du contrôle médical un taux d'incapacité à proposer aux salariés et non-salariés victimes d'accidents du travail ou de maladies professionnelles

L'échelon local en action

La pluralité des initiatives menées en 2018 par le réseau des 586 délégués de la MSA Loire-Atlantique - Vendée témoigne de la vitalité du système mutualiste.

Deux réunions départementales à destination des délégués se sont tenues les 20 novembre à La Roche-sur-Yon et le

3 décembre à Saint-Herblain sur le thème « Au coeur des services de la MSA Loire-Atlantique - Vendée ».

Au programme :

- ▶ découverte des services Relation clients, Famille et Cotisations,
- ▶ immersion au sein de ces services.



Assemblée générale

163 délégués ont participé à l'Assemblée générale du **19 avril 2018 à Vallet**. À l'issue des travaux statutaires, Jean-Baptiste Guoin, co-fondateur de la société Talenco, accompagné du robot NAO a tenu une conférence interactive sur le thème du numérique.

Les délégués ont ensuite effectué un parcours de découverte du numérique. Au programme : expériences immersives à l'aide de casques à réalité virtuelle, jeux avec la Wii et présentation de l'application Choisy-Le-Toit (simulateur d'adaptation du logement).



163

DÉLÉGUÉS
PRÉSENTS

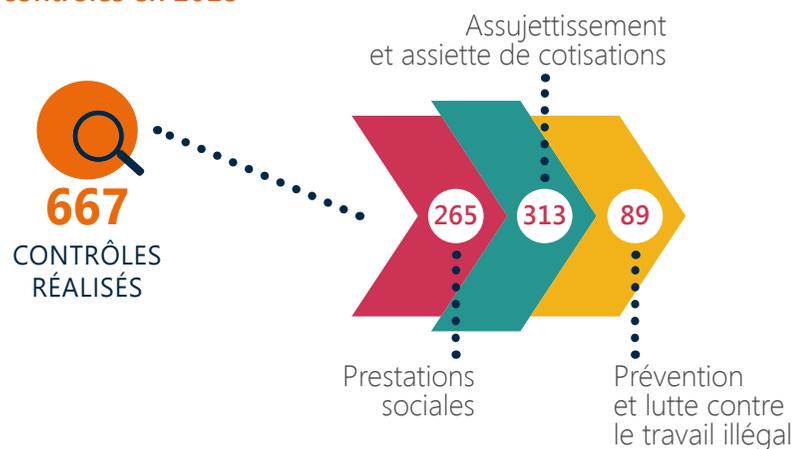
Gouvernance et Pilotage

La lutte contre la fraude, pour garantir les droits et veiller aux devoirs de chacun

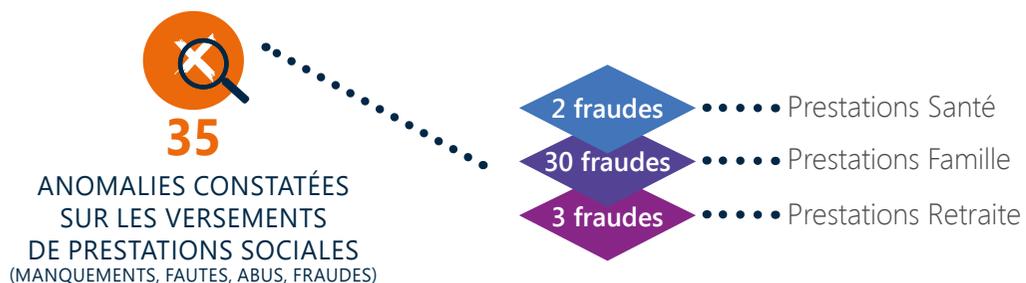
Les actions menées dans le cadre du contrôle externe et de la lutte contre la fraude garantissent aux assurés de la MSA l'ensemble des droits auxquels ils peuvent prétendre et veillent au respect des devoirs de chacun.

Un plan de contrôle et un plan de lutte contre la fraude sont définis et mis en œuvre chaque année dans le respect des orientations de l'Institution.

► Les contrôles en 2018



► La lutte contre la fraude en 2018



Contrôle interne

- En 2018, l'activité de la Caisse a été sécurisée par la mise en œuvre de 24 Processus métier socle (PMS) et plus de 180 Actions de contrôle interne (ACI). Sur l'exercice 2018, 71 ont été auditées.
- Dans le cadre de la maintenance et de l'actualisation des processus métiers, 34 actions ont été créées ou mises à niveau et 35 sollicitations des Caisses ont été prises en charge (rôle de Caisse experte).

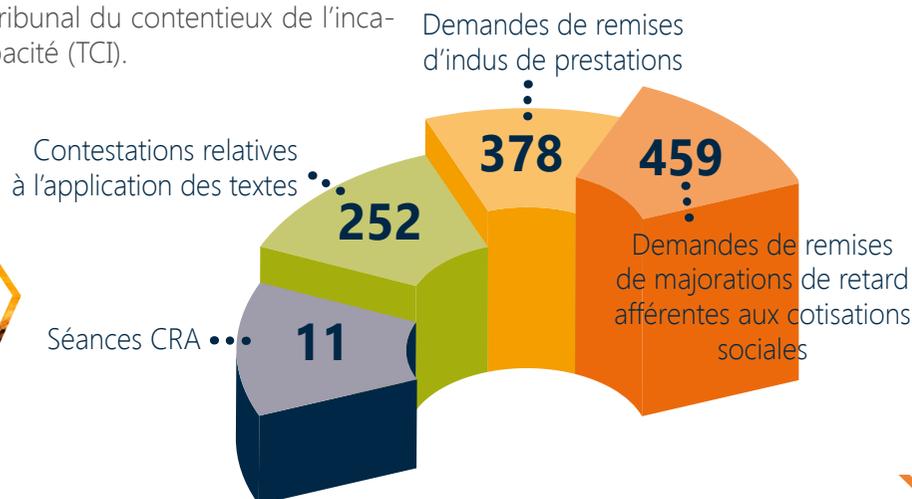
Contentieux général de la Sécurité sociale

La Commission de recours amiable (CRA) a pour objet de régler de façon amiable les différends d'ordre administratif qui opposent un usager à la MSA en matière de Sécurité sociale agricole.

En cas de désaccord persistant, les décisions prises dans le cadre d'une demande auprès de la CRA peuvent faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal des affaires de sécurité sociale (TASS) ou du Tribunal du contentieux de l'incapacité (TCI).

Les assurés du régime agricole peuvent saisir le médiateur de la MSA qui a pour rôle de faciliter la recherche de solutions amiables si les litiges n'ont pas pu être réglés par un recours au niveau local.

En 2018, la charte de médiation nationale a été renouvelée, dans l'objectif de simplifier et d'accélérer le traitement des litiges entre la MSA et les ressortissants agricoles.



Recours contre tiers

Lorsque qu'un assuré est victime d'un dommage corporel causé par un tiers, la MSA engage un recours contre le responsable ou son assureur afin de récupérer les prestations santé versées en relation avec l'événement dommageable.

La MSA Loire-Atlantique - Vendée exerce cette activité pour le compte de cinq autres Caisses dans le cadre d'une convention de gestion.



1 718 513 €

RECOUVRÉS
POUR LA LOIRE-ATLANTIQUE
ET LA VENDÉE



429

DOSSIERS TRAITÉS
POUR LA LOIRE-ATLANTIQUE
ET LA VENDÉE

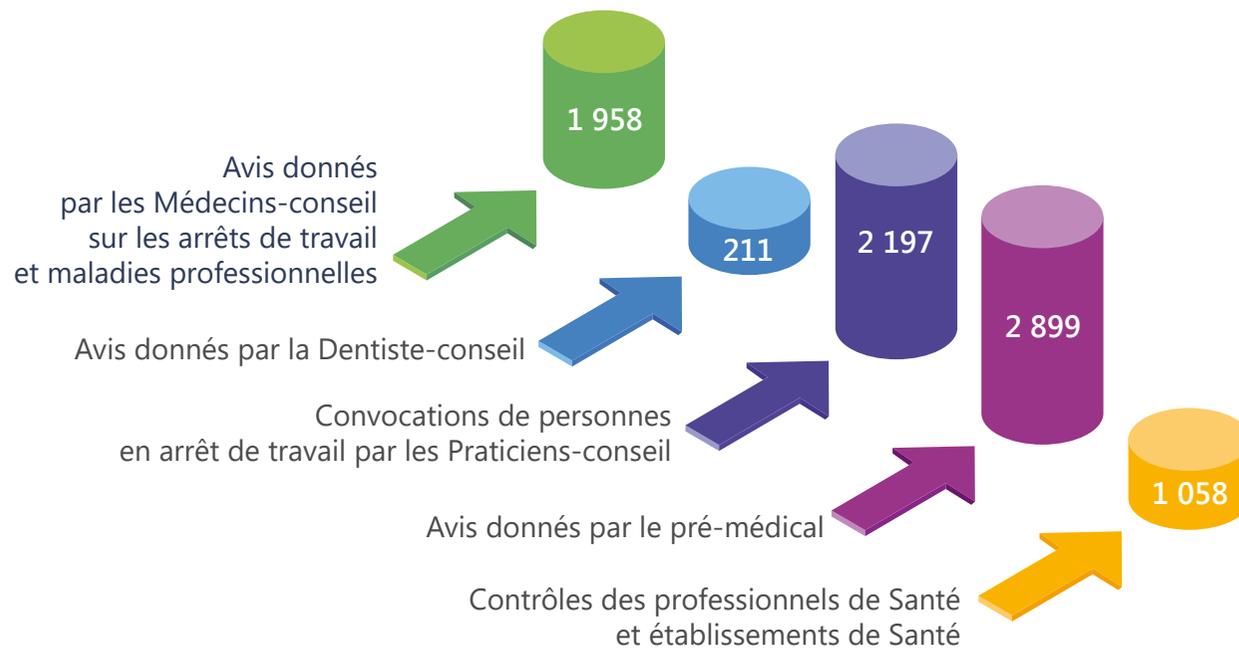
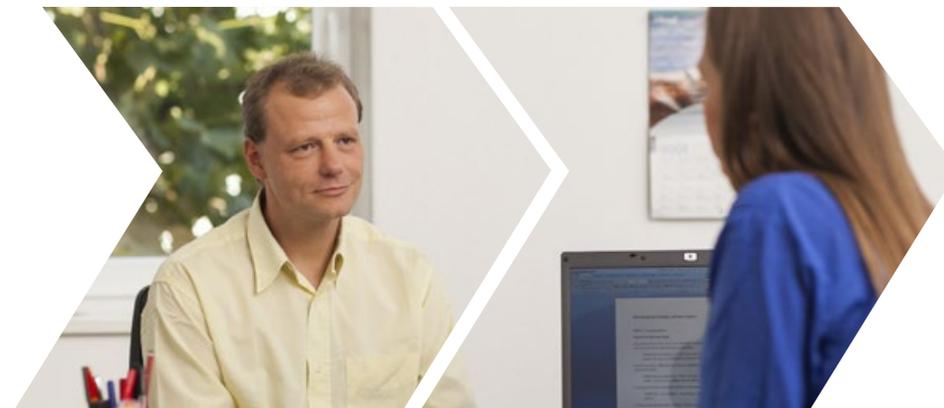
Contrôle médical et contrôle dentaire

Le Contrôle médical et le contrôle dentaire (CMCD) des régimes agricoles de protection sociale est confié à la Mutualité Sociale Agricole.

Des praticiens-conseil (médecins, dentistes) sont ainsi chargés d'examiner les ressortissants en arrêt de travail, pour éviter les abus et garantir une efficacité médicale et des niveaux de prestations conformes aux exigences des pouvoirs publics.

Chaque Caisse de MSA doit exercer un contrôle afin de donner le maximum d'efficacité médicale au service des prestations et d'éviter les abus.

Le Médecin-conseil donne un avis technique médical à la Caisse sur toute prestation en espèce ou en nature soumise à condition médicale.



La gestion des individus, une priorité pour la maîtrise des risques

La bonne identification des assurés constitue depuis toujours une priorité pour la MSA. Elle s'inscrit dans une démarche de maîtrise des risques et de lutte contre la fraude aux assurances sociales. Il s'agit également de tenir compte des réalités professionnelles d'aujourd'hui avec, pour certaines populations d'actifs agricoles, des carrières fragmentées. L'enjeu d'une bonne immatriculation (numéro de Sécurité sociale) est double : limiter les fraudes et sécuriser les parcours individuels pour garantir aux assurés la plénitude de leurs droits sociaux (santé, famille, retraite).

Dans un contexte de dématérialisation des échanges, la préoccupation de la MSA porte également sur les références bancaires, les coordonnées médiatiques et la gestion des adresses mail de correspondance de ses assurés. À ce titre, en 2018, des travaux ont été menés dans la perspective des élections MSA 2020. Plus de 20 000 adresses d'électeurs domiciliés sur des communes pluri-cantoniales ont été mises à jour automatiquement mais aussi manuellement par le service Gestion des individus.



PERSPECTIVES 2019

En 2019, Le prélèvement à la source sera appliqué sur les revenus de remplacement servis par les organismes sociaux (pensions retraite, pensions d'invalidité, indemnités journalières de santé...). À ce titre, la MSA va communiquer chaque mois à l'administration fiscale par flux électroniques la liste des bénéficiaires de prestations concernées et recevra en retour le taux d'imposition à appliquer.

Les informations transmises par la MSA feront l'objet d'un rapprochement avec les données connues à la DGFiP (Direction générale des finances publiques). Les situations en divergence sur le numéro d'identification (numéro de Sécurité sociale), l'état civil et l'adresse des assurés seront analysées et corrigées par le secteur Gestion des individus, qui est le service référent au sein de notre organisme.

La Gestion électronique des informations et données entrantes (GEIDE)

Simplifier la relation à l'adhérent, rechercher l'efficacité dans la digitalisation des organisations, optimiser et sécuriser les processus d'intégration des données dans le système d'information de la MSA, tels sont les enjeux de la Gestion électronique des informations et données entrantes (GEIDE).



17

PROFESSIONNELS

- réceptionnent des documents papiers et dématérialisés entrants
- les numérisent
- les indexent
- archivent des documents papiers



648 896

DOCUMENTS NUMÉRISÉS
(EN 2018)

Gouvernance et Pilotage

Plan de continuité d'activité (PCA)

Depuis 2017, la MSA Loire-Atlantique - Vendée a mis en place un Plan de continuité d'activité (PCA) qui propose des dispositions pour garantir la continuité de l'activité à la suite d'un sinistre ou d'un événement perturbant gravement ses activités essentielles.

Dans ce document, trois catégories de risques majeurs ont été identifiées :

- ▶ le risque pesant sur la disponibilité des ressources humaines, dont l'origine peut être

liée à une pandémie ou tout autre risque sanitaire, à des événements extérieurs à l'entreprise par exemple dus à des intempéries ou à l'indisponibilité des transports,

- ▶ le risque pesant sur la disponibilité des locaux de travail notamment du fait d'un incendie, d'une panne électrique ou d'un dégât des eaux,
- ▶ le risque informatique.

Pour chacun de ces risques, des dispositifs sont déclinés pour permettre une reprise d'activité en mode dégradé dans un premier temps. Et pour garantir l'efficacité globale du plan dans une démarche d'amélioration continue, la réalisation d'exercice PCA permet un entraînement, sur un



scénario proche de la réalité, pour s'assurer que toute la chaîne du dispositif est en place.

Un premier exercice a été réalisé en fin d'année 2018. Il simulait les conséquences d'une rupture de canalisation d'eau au 1^{er} étage du site 85 et a permis de tester la procédure d'alerte jusqu'au fonctionnement de la cellule de crise (dispositif de gestion de crise).

Réduire les coûts de gestion

Les actions engagées pour réduire les coûts en matière d'impressions des documents et surtout d'affranchissements se poursuivent. En 2018, 108 000 € ont été économisés. Cette évolution est essentiellement due à la montée en charge de la dématérialisation.



108 000 €

**ÉCONOMISÉS
(IMPRESSIONS
ET AFFRANCHISSEMENTS)**

Une meilleure gestion des déplacements en favorisant notamment l'utilisation d'un logiciel de réservation de véhicules a permis également d'économiser sur les frais de fonctionnement.

En 2019, deux véhicules électriques sont mis en circulation, permettant d'amorcer un renouvellement du parc automobile dans le cadre d'une dynamique écoresponsable.

Les surfaces occupées par les bureaux des sites 44 et 85 seront optimisées pour respecter l'objectif de 12 m² par salarié fixé par la Convention d'objectifs et de gestion.

Audit organisationnel et Pilotage

L'audit organisationnel et le pilotage stratégique des activités sont devenus au fil des ans des incontournables de l'entreprise. Adaptabilité, agilité et réactivité sont essentiels à la MSA pour lui permettre de mener à bien la mission de service public qui lui a été confiée et répondre aux exigences de la Convention d'Objectifs et de Gestion passée avec l'Etat. Dans un contexte de recherche de performance, l'audit et le pilotage contribuent au quotidien à l'accompagnement des différentes directions de l'entreprise :

- ▶ élaboration de tableaux de bord pour faciliter les projections, les anticipations, les plans d'actions,
- ▶ audit des processus, sécurisation des référentiels, appui des directions métiers
- ▶ analyse et prospective, benchmark



150

INDICATEURS SUIVIS

**TABLEAUX
DE BORD**



34

EN LOCAL

15

**POUR LE RÉGIONAL
ET LE NATIONAL**

La Responsabilité sociétale de l'entreprise (RSE) au cœur du projet MSA 2016-2020

Depuis 2016 et dans le cadre de son « Projet d'entreprise », la MSA Loire-Atlantique - Vendée engage un certain nombre de réflexions et de travaux visant à fédérer l'ensemble de ses collaborateurs autour des principes du bien vivre et du bien fonctionner dans l'entreprise.

La Responsabilité sociétale de l'entreprise (RSE) - qui permet d'apprécier les impacts de ses décisions et activités sur la société et sur l'environnement - est naturellement prise en compte dans ses réflexions pour :

- ▶ des **pratiques et comportements éthiques** (transparence et dialogue auprès des acteurs de l'entreprise),
- ▶ une **nouvelle stratégie managériale** (efficacité, pilotage, accompagnement du changement...),
- ▶ une **démarche écoresponsable** (développement durable, lutte contre le gaspillage...),
- ▶ une **relation « client-fournisseur »** novatrice et de qualité,
- ▶ le respect des droits humains, la promotion de l'égalité à l'embauche et la **lutte contre les discriminations**,
- ▶ l'amélioration des relations et **conditions de travail** (risques psychosociaux, ambiance sereine au travail...),
- ▶ le **développement du dialogue** et de la motivation des salariés (expression, sens, cohésion, formation, accueil de stagiaires...).



Des orientations ont été prises, des actions sont en cours ou programmées.

- ▶ **un cadre de travail renouvelé avec :**
 - des espaces repensés pour favoriser le travail collaboratif et transverse, et répondre aux besoins liés à la transformation digitale de l'entreprise,
 - des espaces de pause et de convivialité équipés et agréables pour le bien-être de chacun,
 - la promotion de l'expression des collaborateurs avec des temps d'échanges réservés dans les services, un forum Intranet dédié...
- ▶ **la promotion des valeurs de la MSA :**
 - en permettant aux collaborateurs de l'entreprise de participer à des événements organisés pour soutenir de grandes causes de la protection sociale (ex. : courses à pied pour la promotion des dépistages des cancers),
- ▶ **une sensibilisation aux gestes citoyens avec :**
 - des formations aux gestes de premiers secours, l'organisation de collecte de sang, la participation à des actions ou programmes solidaires,
- ▶ **la sensibilisation du plus grand nombre aux pratiques et comportements écoresponsables :**
 - encourager et faciliter le recours aux transports en commun, le covoiturage professionnel et domicile-travail,
 - décarboner le parc automobile (acquisition de voitures électriques),
 - éviter et lutter contre les gaspillages (énergie, eau, papier...),
 - encourager le tri et le recyclage (collectes de bouchons, de piles ...),
 - introduire des clauses environnementales dans les marchés passés avec les prestataires et fournisseurs.

La Responsabilité sociétale de l'entreprise (RSE) au cœur du projet MSA 2016-2020 (suite)

L'année 2018 a vu la mise en œuvre concrète de plusieurs de ces projets ;
les travaux vont se poursuivre sur 2019.

L'organisation de collectes de bouchons,
piles et fournitures de bureau en lien avec
des associations locales

L'installation d'imprimantes et de
photocopieurs partagés pour une
utilisation optimisée

Le remplacement des gobelets plastiques
par des mugs, adaptés aux distribu-
teurs de boissons, remis à l'ensemble du
personnel

La mise en œuvre d'une démarche écoresponsable
en lien avec le prestataire restauration du site
de Loire-Atlantique : respect de la fraîcheur des
produits et approvisionnement auprès des produc-
teurs locaux

L'organisation, sur chaque site de Collectes de
sang en partenariat avec les entreprises avois-
nantes (CAVAC, Chambre d'Agriculture, TOTAL...)

L'aménagement d'espaces de pique nique pour
les salariés du site 85 (espace déjà disponible
sur le site 44)

La participation des personnels de l'entreprise
aux courses à pied pour la promotion des
dépistages des cancers (la Joséphine en
Vendée et Odyssea en Loire-Atlantique)

La dé-carbonisation du parc automobile avec
l'acquisition de 2 véhicules électriques pour
réaliser les déplacements inter-sites des
personnels

L'encouragement du covoiturage domicile-travail,
en facilitant la mise en place d'un forum d'échanges
sur l'intranet de l'entreprise

*Un projet pour une entreprise où il fait bon vivre, citoyenne et écoresponsable,
actuelle et dynamique, riche de multiples activités et métiers
au service de la protection sociale agricole et des territoires ruraux.*



L'essentiel & plus encore

